

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS EN 4 ANS POUR LE CONTRAT DE RURALITÉ DU PAYS DE THIÉRACHE

Laon, le 5 janvier 2021

Le contrat de ruralité du Pays de Thiérache a été adopté le 30 janvier 2017.

Sur 4 ans, 70 actions ont été financées pour un montant total de subventions de l'État de 9,9 millions d'euros en soutien d'un effort d'investissement total de 31 millions d'euros.

Pour la seule année 2020, ce sont 17 projets qui ont été financés à hauteur de 3,5 millions d'euros.

La majorité des projets porte sur les 4 thématiques suivantes :

- la cohésion sociale
- la revitalisation des centres bourgs
- l'attractivité du territoire
- l'accès aux services et aux soins